



Association
Addictions
France

2023

rapport d'activité

4

L'édito

6

Les faits marquants de 2023

8

L'association

Agir au plus près des populations — 8
Les chiffres clés — 9

10

Accompagner et prendre soin des personnes

Renforcer l'accompagnement des publics en grande précarité — 12
Impliquer les personnes : un moteur de l'accompagnement — 15

22

Prévenir et outiller pour retarder les conduites addictives

Les jeunes : une cible prioritaire des actions de prévention et de réduction des risques — 24

28

Sensibiliser les professionnels de tous les horizons à l'addictologie

Former les organisations à l'addictologie — 29

30

Influer sur les politiques publiques et veiller au respect de la loi Evin

Des sujets de plaidoyer diversifiés — 31
Assurer le respect de la loi Evin — 35

38

S'engager auprès des personnes et faire changer le regard sur les addictions

2023, des élections pour un nouveau démocratique — 40
Réinventer le parcours bénévole au sein de l'association — 41

46

Des projets au service de la recherche en addictologie

Projets — 47
Centre de ressources — 47

48

Des partenariats nationaux et de proximité

50

Ces médias qui se font l'écho de nos actions et positions

52

Les ressources de l'association

ISSN : 2967-9788

Jun 2024

Rédaction

Pôle Communication

Design graphique et mise en page

© Guénolé Le Gal

Photographie de couverture

© SenventyFour / Getty images

Remerciements

La Direction Communication animation associative & plaidoyer tient à remercier chaleureusement pour leur précieuse contribution, toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel.

Association Addictions France

20 rue Saint-Fiacre
75002 Paris
01 42 33 51 04

contact@addictions-france.org
addictions-france.org

L'ÉDITO



En 2023, notre association a encore franchi un nouveau cap : elle a été au rendez-vous pour mettre en avant les enjeux liés aux conduites addictives comme en témoigne le nombre de sollicitations, toujours plus nombreuses, de la part de partenaires, des médias ou encore des décideurs publics. En témoigne aussi le succès grandissant des opérations de mobilisation sociale que sont le Moi(s) Sans Tabac et le Défi De Janvier.

En matière de plaidoyer, l'association a poursuivi ses actions en faveur d'une politique des drogues cohérente en intervenant dans le débat public sur des sujets comme l'instauration d'un prix minimum par unité d'alcool, le respect des interdits protecteurs ou encore l'indispensable décriminalisation des consommateurs. Nous soutenons sans relâche, avec nos partenaires, la nécessité de développer des Haltes Soins Addictions, ces structures de réduction des risques encadrées par des professionnels qualifiés permettent aux usagers de drogues de consommer dans des conditions plus sûres.

Parce que les conséquences de l'addiction vécues par les proches a longtemps été une question reléguée au second plan, nous avons mis le sujet à l'honneur lors d'un colloque dédié à cette thématique. Personnes de l'entourage, professionnels et partenaires ont nourri les réflexions autour de cette vaste question : comment réagir face à l'addiction d'un proche ? Une question à laquelle **Addictions France** s'engage à apporter des réponses concrètes, humaines et professionnelles.

Les addictions représentent un enjeu de santé publique majeur, dont notre société prend conscience. Le monde professionnel n'est pas épargné par cette question. Les sollicitations de notre organisme de formation montrent que de nombreuses structures sont désireuses d'intégrer cette problématique dans leur politique interne.

2023 fut également une année de démocratie interne. **Addictions France** a vu l'ensemble de ses instances associatives, du comité territorial au Conseil d'Administration, renouvelés. Ce processus démocratique long et parfois complexe nous permet d'assurer la continuité dans l'action, rassurante à l'heure où la société se cherche et s'inquiète parfois des solutions simplistes qui font florès.

Nous sommes fiers du chemin parcouru en 2023 avec nos professionnels qui mettent toujours au premier plan les besoins des personnes accompagnées. Fiers que la moitié de nos structures aient réalisé avec succès les évaluations issues du nouveau référentiel HAS. Fiers d'avoir mis en place des dispositifs d'aller-vers sur tous les territoires. Fiers de développer l'offre auprès des usagers de drogues avec la création de plusieurs CAARUD.

En 2024, de nouveaux défis se présentent à nous. Les besoins sont connus et patents, les risques identifiés, les intervenants mobilisés, nous sommes déterminés à préserver, dans l'intérêt de toutes et tous, les moyens d'agir sur la base des valeurs universelles qui sont les nôtres.



Bernard Basset,
Président



Nelly David,
Directrice générale

LES FAITS MARQUANTS DE 2023



4^e édition du **Défi De Janvier** portée par un collectif d'associations

Janvier

Février

Victoire en justice face à Meta **condamnée à retirer 37 publications d'influenceurs** sur Instagram

Mars

Note de position sur **les « haltes soins addictions »** afin d'offrir aux usagers de drogues des espaces sécurisés de consommation

Avril

Campagne de communication par affichage sur les **Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)**

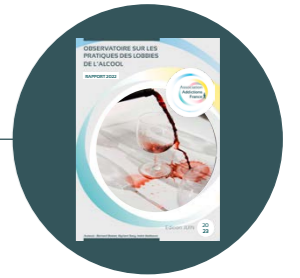


Plaidoyer pour que **l'interdiction de la publicité pour l'alcool** soit intégrée dans la loi régulant l'activité des influenceurs

Mai

Juin

Publication du 6^e rapport sur **les pratiques des lobbies de l'alcool**



Juillet

Élection de **sept nouveaux administrateurs** au sein du Conseil d'administration

Septembre

Campagne de mobilisation sur **le marketing de l'alcool et des paris sportifs** à l'occasion de la Coupe du monde de Rugby

Octobre

Journée sur le programme **Good Behavior Game** et le développement des compétences psychosociales

Novembre

Colloque sur **le thème de l'entourage** ouvert aux professionnels et au grand public

Décembre

Visite du DG de l'ARS Normandie au CSAPA de Caen avec la présentation du **programme TABADO**



L'ASSOCIATION



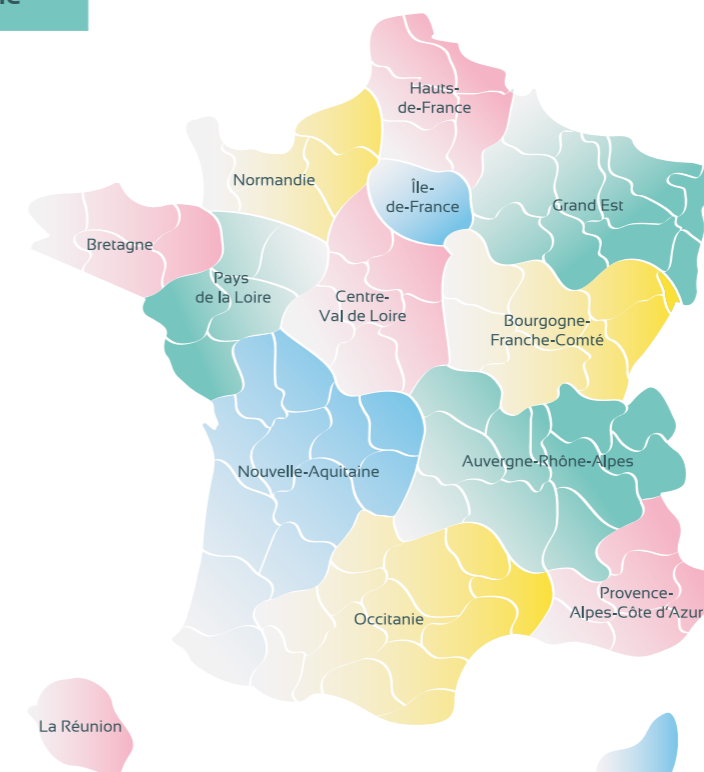
Agir au plus près des populations

À travers ses 800 bénévoles et 1800 salariés répartis sur tout le territoire métropolitain, en Corse et à la Réunion, Addictions France déploie son offre d'accompagnement, de soin, de réduction des risques et de prévention au plus près des personnes. L'association porte également, aux niveaux local et national, un plaidoyer visant à promouvoir la mise en œuvre d'une politique globale sur les addictions.

→ La mission de l'association : Améliorer la santé des population en agissant sur les addictions



Les chiffres clés



Médico-social

ACCOMPAGNER ET PRENDRE SOIN DES PERSONNES



Addictions France gère plusieurs types d'établissements répondant aux différents besoins des publics qu'elle accompagne dans tout le champ des addictions.

100 centres en addictologie

Les CSAPA

Les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie s'adressent aux personnes ayant une consommation excessive ou présentant une addiction, ainsi qu'à leur entourage, par une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, éducateur, infirmier). La plupart proposent des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dédiées aux jeunes de 12 à 25 ans, et à leur famille.

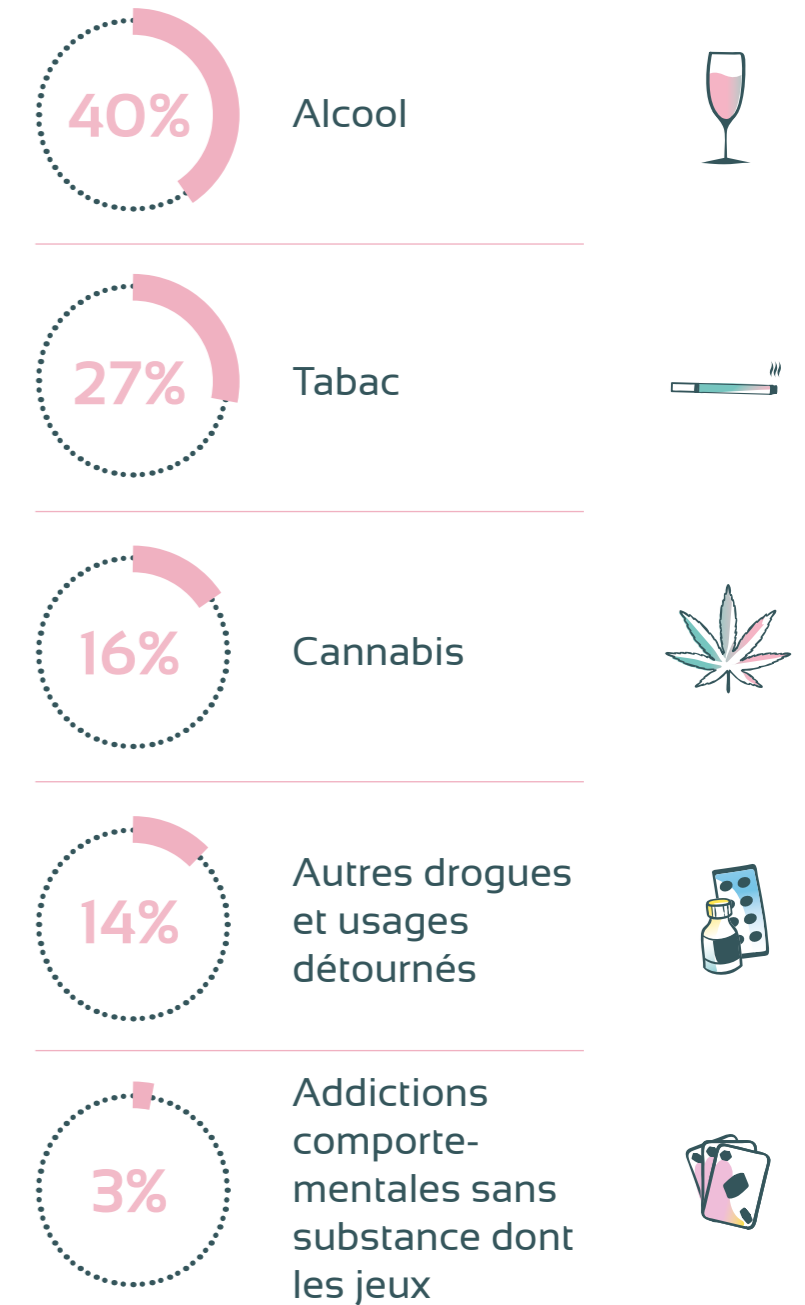
Les CAARUD

Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues accompagnent les usagers de drogues, notamment en leur délivrant du matériel de réduction des risques (seringues, kit d'hygiène...) et en les orientant dans leurs démarches d'accès aux droits.

Les ACT

Les Appartements de Coordination Thérapeutique et les LAM (Lits d'Accueil Médicalisés) accueillent des personnes en grande précarité ayant besoin de soins. En matière d'hébergement, Addictions France dispose aussi d'un CTR (Centre thérapeutique résidentiel) dans l'Hérault et d'appartements thérapeutiques dans les Pyrénées-Atlantiques spécifiquement destinés aux personnes ayant des conduites addictives.

→ Les principaux motifs de consultation dans nos centres



01. Renforcer l'accompagnement des publics en grande précarité

Addictions France accompagne tous les publics, sans distinction. Conditions de vie difficiles, situation professionnelle instable, discriminations... sont autant de freins entravant l'accès au système de droit commun pour des catégories entières de la population. Rien ne justifie pourtant qu'un système de santé délaisse des populations. Dans un souci de justice sociale et d'inclusion, Addictions France s'assure que chaque personne ayant des conduites addictives puisse être accompagnée. L'association propose ainsi plusieurs types de dispositifs à destination des publics en grande précarité comme, par exemple, l'ouverture de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) à **Amiens** (Hauts de France) au 2^e semestre 2023.

Des équipes mobiles pour réduire les inégalités territoriales et sociales en santé

Les addictions ne font pas de distinction entre les individus. Pourtant, l'accès équitable aux soins n'est pas une réalité pour toutes les populations. Face à cet enjeu de taille, le secteur médico-social s'organise et répond par la mobilité des professionnels. En allant vers les personnes, dans les lieux où elles se trouvent, que ce soit dans un stade, à domicile, dans la rue ou au sein des structures partenaires, les professionnels agissent pour orienter les personnes vers les soins spécialisés en addictologie.

En Bretagne, une « équipe mobile » pluridisciplinaire s'est constituée au centre d'addictologie de Saint-Brieuc. Composée d'un infirmier, d'une assistante sociale et d'un médecin addictologue, l'équipe intervient dans les agglomérations de **Lamballe** et **Saint-Brieuc**, couvrant ainsi 70 communes.

À quelques centaines de kilomètres, dans un autre contexte et pour la première fois, Addictions France a ouvert une équipe mobile précarité (EMSP) dans le département d'Indre-et-Loire (Centre-Val de Loire). Installé dans les mêmes locaux que le CAARUD de **Châteauroux**, ce nouveau dispositif a plusieurs objectifs :

- ▶ Accompagner les personnes les plus fragilisées dans leurs démarches d'accès aux soins et aux droits (administratif, santé, logement) ;
- ▶ Dispenser des soins de première nécessité ;
- ▶ Favoriser le dépistage (VIH, VHC, VHB) ;
- ▶ Distribuer du matériel et des conseils de réduction des risques et des dommages (RDRD) ;
- ▶ Offrir un espace pour les personnes désirant échanger et discuter.

Ce type d'accompagnement spécialisé nécessite une organisation logistique importante. L'équipe est équipée d'un véhicule adapté, d'outils de type TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostic) permettant la détection rapide d'une infection au VIH, aux hépatites B et C, d'un Fibroscan© et de bilans sanguins. Cette approche proactive est pensée comme un outil de réponse concret aux enjeux territoriaux de santé. Elle vise notamment à éviter que les populations renoncent à leurs droits en matière de santé et à prévenir la récurrence de ces situations. Les équipes interviennent sur sollicitation interne ou externe. Le succès d'un tel dispositif repose sur la coconstruction avec les acteurs locaux et l'Agence régionale de santé, associés dès le début du projet.

Ouverture de 3 CAARUD pour accueillir les usagers en grande précarité

L'enquête ENa-CAARUD menée en 2019 par l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT) montre que les usagers reçus dans les CAARUD ont des conditions de vie généralement très dégradées (beaucoup sont à la rue) et des usages de drogues problématiques. L'enquête met également en lumière la détérioration en moins de 10 ans des ressources économiques du public CAARUD avec un niveau de précarité qui est bien plus élevé qu'en population générale. Il en va de même en matière de logement et de protection sociale.

Dans ce contexte, Addictions France a développé une activité de CAARUD dans le département des **Hautes-Alpes** (PACA). Ouvert depuis octobre 2023, ce nouvel établissement a complété les actions que menait déjà le CSAPA dans le département. L'objectif, conjointement fixé avec l'Agence Régionale de Santé, est, d'une part, de renforcer le maillage territorial dans le département et, d'autre part, d'améliorer le service rendu aux usagers. Pour ce faire, le CAARUD

s'inscrit dans une démarche d'« aller vers » avec différentes actions : maraudes, permanences en CHRS, distribution de matériel de RDRD et interventions en milieu festif. En synergie avec le CSAPA, des sessions de sensibilisation à la RDRD à l'intention des professionnels et bénévoles du territoire ainsi que des permanences auprès de partenaires tels que les résidences sociales ont aussi été développées.

Dans le cadre d'un travail partenarial avec l'association AIDES, Addictions France a par ailleurs engagé en 2023 un processus de reprise d'activité de deux CAARUD de AIDES, à **Brest** (Bretagne) et **Nevers** (Bourgogne-Franche-Comté). Les deux associations ont ainsi travaillé main dans la main pour préparer les différentes étapes de la reprise (enjeux liés aux ressources humaines, à la logistique et aux sujets opérationnels...). Les ARS de Bretagne et de Bourgogne-Franche-Comté ont donné leur accord à cette reprise de l'activité qui est effective depuis le 1^{er} janvier 2024.



Favoriser la réinsertion par la justice résolutive de problèmes

Addictions France a été sollicitée par le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) et le Tribunal judiciaire de Verdun (Grand Est) pour soutenir le développement des juridictions résolutive de problèmes en post-sentenciel. Ce type de juridiction prend exemple sur les « Problem Solving Courts » et « Drug Courts » instaurés aux États-Unis depuis les années 1990 à destination des usagers de drogues.

Le but est de proposer un guichet unique à raison d'un lundi par mois. La matinée est dédiée à une réunion pluridisciplinaire avec tous les acteurs (social, santé, justice) afin d'évoquer la situation des personnes et trouver des solutions adaptées. L'après-midi est dédié à la rencontre, dans un premier temps entre la personne et le juge d'application des peines, et dans un second temps, entre la personne et les partenaires tels que Pôle emploi, le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation), Verdun Chantiers, l'OPH, Polyval Japiot, l'École de la 2^e chance, la Mission locale, Cap emploi...

« Le but, c'est que l'utilisateur reparte en ayant vu tous les professionnels dont il a besoin »

Messaouda Bouzemarène, coordinatrice du projet Justice Résolutive de Problèmes à Verdun

En résonance avec les exigences en matière d'accompagnement portées par l'association, ce projet ambitieux a pour objectif de redonner un sens à la mesure judiciaire en recréant le lien avec le soin afin de mieux répondre aux problématiques sociales qui bloquent la réinsertion. Il s'agit de mettre les personnes au cœur de leur parcours et des décisions qui les concernent,

mais aussi de favoriser le lien santé/justice dans l'échange d'information tout en gardant le respect du secret médical et judiciaire.



Céline Bouché, infirmière au CSAPA et Messaouda Bouzemarène, coordinatrice du dispositif Justice Résolutive de Problèmes à Verdun

Addictions France déploie le dispositif TAPAJ en Île-de-France, Grand Est et sur l'île de la Réunion.

Inauguration du local Tapaj à Melun, le 25 octobre 2023

TAPAJ : inauguration d'un local pour favoriser la réinsertion des jeunes

Le 25 octobre, Addictions France a inauguré le local TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) de Melun. 23 jeunes « tapajeurs » se sont mobilisés pour remettre le lieu en état pendant plusieurs mois. Porté par le **CSAPA de Dammarie-les-Lys**, des donneurs d'ordre (bailleurs, entreprises, collectivités locales) et l'association d'insertion ODE de Dammarie, le programme TAPAJ propose un emploi payé à la journée à des jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité ou souffrant d'addictions, pour les aider à reprendre le contrôle de leur vie.

02. Impliquer les personnes : un moteur de l'accompagnement

Addictions France considère que l'implication et la valorisation des personnes accueillies dans ses centres est un pilier essentiel de la démarche d'accompagnement. Le bien-être et l'autonomisation des personnes guident l'action des professionnels d'Addictions France afin que chaque individu soit acteur de son propre parcours. Valoriser leurs compétences, favoriser l'expression des individus à travers la créativité, (re)donner du sens à travers l'action collective, font aussi partie du processus.

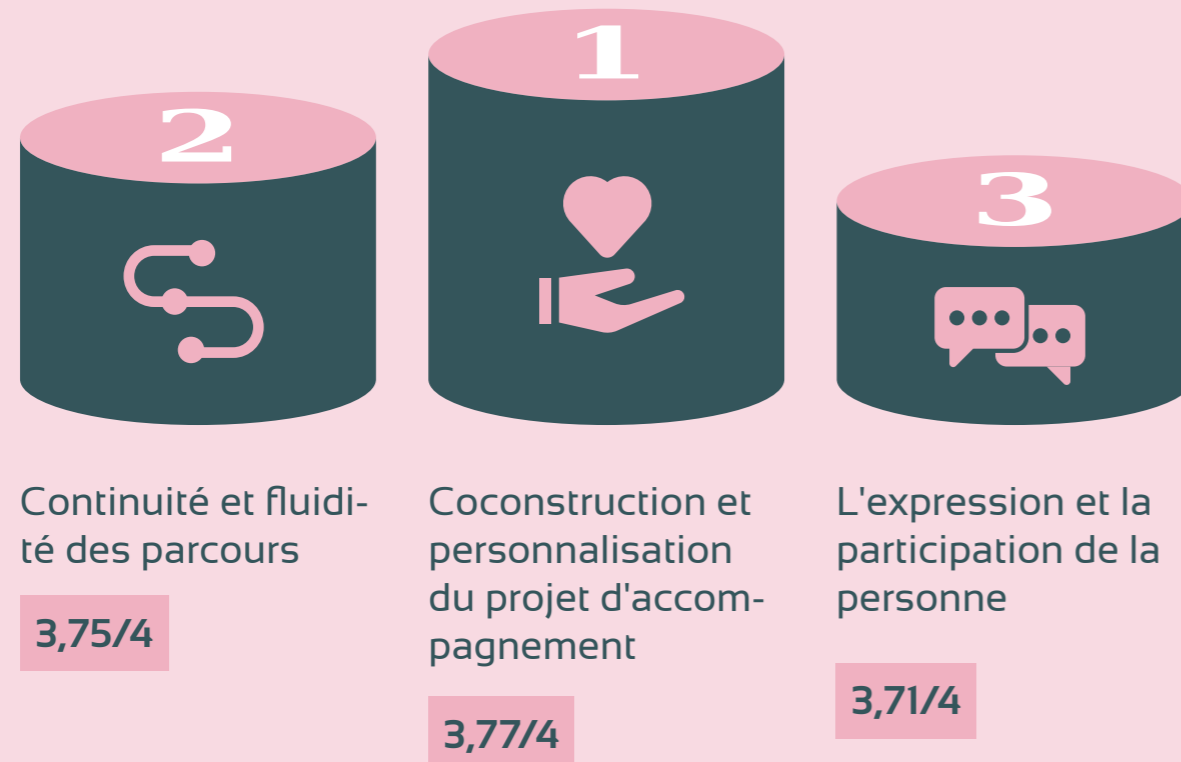
Accompagner les personnes au mieux : l'enjeu de la démarche qualité

S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue pour prodiguer un accompagnement et des soins de qualité est une priorité pour l'association. Portées par cet objectif, les équipes d'Addictions France se sont investies dans les nouvelles évaluations de la Haute Autorité de Santé, une dynamique favorisant l'harmonisation des pratiques professionnelles.

En 2023, les professionnels et personnes accompagnées se sont fortement mobilisés dans cette démarche qualité. **Au total, près de la moitié des structures ont été évaluées, soit 47 établissements : 42 CSAPA et 5 CAARUD dans 11 régions.** Lors de ces évaluations, l'association a obtenu de très bons résultats.

La mise en œuvre de cette démarche impliquant les personnes accompagnées a permis de mettre ces dernières dans une autre position vis-à-vis des professionnels. Certaines personnes accompagnées au **CSAPA d'Avignon (PACA)** ont par exemple témoigné du sentiment de satisfaction qu'elles ont ressenti en coopérant avec l'équipe de professionnels.

→ Les 3 meilleurs résultats par thématique obtenus par l'association pour l'évaluation de 47 ESMS en 2023



Témoignage

Du côté des professionnels, cette horizontalité a également été très appréciée :

« Par cette démarche évaluative pour l'amélioration de la qualité des services, incluant la population touchée par les addictions, les usagers ont compris qu'ils pouvaient participer à ce processus, en toute « légitimité » car les missions du CSAPA ont été pensées pour eux et maintenant avec eux. »

Cassia Grandcoing, Psychologue Clinicienne à Addictions France en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Valoriser le savoir expérientiel avec les Médiateurs Santé-Pairs

À la croisée des professionnels et des usagers, les Médiateurs Santé-Pairs sont une ressource précieuse dans l'accompagnement thérapeutique. Leurs savoirs contribuent à l'amélioration de la qualité des soins. En ce sens, l'association soutient la création du programme de Médiateur de Santé-Pair lancé par le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) depuis 2012. L'objectif de ce programme est de concevoir une formation d'un an (8 semaines de cours et 36 semaines de stage dans un service de psychiatrie) menant à l'obtention d'un Diplôme Universitaire de Médiateur de Santé-Pair (santé mentale) afin de répondre à un double enjeu de santé : reconnaître l'évolution de la place des patients dans le système de santé ainsi que l'émergence de nouveaux métiers à partir des savoirs expérientiels.

Une démarche appuyée par l'association qui compte aujourd'hui deux médiatrices formées en Nouvelle-Aquitaine (Landes et Pyrénées-Atlantique), trois médiateurs en formation (Bordeaux, Limoges) et un médiateur intervenant sur un programme en milieu carcéral. Dans ces établissements, le Médiateur de Santé-Pair est un membre à part entière de l'équipe de soins. Ses principales missions sont de :

- ▶ Favoriser l'accès aux soins ;
- ▶ Participer à l'accompagnement des personnes dans le parcours de santé ;
- ▶ Constituer un soutien relationnel ;
- ▶ Participer à la santé et au rétablissement (combattre la dépréciation de soi, partager sur l'expérience...);
- ▶ Intégrer une équipe pluridisciplinaire (et être intégré).

À l'horizon 2025, l'objectif est d'avoir un Médiateur de Santé-Pair dans chaque établissement de la région Nouvelle-Aquitaine. Des Médiateurs de Santé-Pairs vont également être formés dans d'autres régions de France.

Retrouver confiance grâce à la force du collectif

Pour la 2^e année consécutive, le CSAPA de Roubaix (Hauts-de-France) a organisé un atelier collectif sur le thème « Journée du talent et du partage » au cours de laquelle les personnes accompagnées sont invitées à partager leurs savoirs. Ces journées présentent de nombreux avantages. Elles ont l'intérêt de valoriser les compétences et les ressources des personnes accompagnées alors que le regard que la société porte sur eux tend à les stigmatiser et à les isoler jusqu'à leur faire perdre confiance en elles. Elles offrent, par ailleurs, la possibilité d'inverser les rôles entre professionnels accompagnants et personnes accompagnées en introduisant une horizontalité dans la relation. Le temps d'une journée, entre découverte d'épices et d'arômes, dégustation de plats, quizz musical et décoration végétale sur tissu, chacun met de côté son histoire avec les addictions pour laisser la convivialité et l'esprit d'équipe faire leur œuvre.





8 novembre 2023 – Espace Saint Martin – Paris

L'entourage des personnes addictives, sujet trop souvent ignoré : un colloque pour en parler

Replay du colloque Entourage

<https://tinyurl.com/2rppwtnv>

Les proches de personnes addictives sont des témoins privilégiés mais aussi les premiers touchés par la dépendance. Si les conduites addictives impactent l'équilibre relationnel et personnel des personnes consommatrices, l'enjeu du « vivre avec » pour les proches ne doit pas être sous-estimé. Qu'il soit familial, amical, conjugal ou professionnel, l'entourage constitue un rempart fondamental contre l'isolement et le « perdre pied ». C'est sur lui que repose parfois la sortie du déni, voire la décision de se faire accompagner.

Face à un fardeau trop lourd à porter, les proches ignorent qu'ils peuvent, eux aussi, bénéficier d'un accompagnement, d'une écoute, de lieux d'échanges tant au sein de groupes de parole (auto-soutien) qu'auprès de professionnels. Les CSAPA

par exemple accueillent les personnes de l'entourage, que la personne addictive soit ou non entrée dans un parcours de soin.



Dans l'accompagnement qui leur est proposé, il s'agit, dans un premier temps, de les aider à aller mieux, à sortir de l'isolement, à les déculpabiliser du temps qu'ils ne passent pas avec la personne malade. Le travail des professionnels consiste ensuite à reconstruire un dialogue, à aider à trouver les clefs de communication qui soient les plus audibles et accessibles selon la singularité de chaque situation. Cela afin de leur permettre, dans un second temps, de pouvoir agir, s'ils le peuvent, sur la réduction des risques et des dommages. Ils peuvent également aider à prévenir les conduites addictives.

Le mot du président

« Lorsqu'une personne a un problème d'addiction, quelle que soit l'addiction, ce sont 5 à 6 proches qui souffrent en même temps. Parents, conjoint, amis, enfants, collègues, finalement toute la société. L'addiction est un défi auquel nous sommes tous confrontés ».

Bernard Basset, président d'Addictions France lors de l'ouverture du colloque

Composé de **4 tables rondes thématiques**, le colloque s'est tenu le 8 novembre 2023 à l'Espace Saint Martin à Paris. Ouvert tant aux professionnels qu'au grand public, il a permis de croiser les regards entre professionnels et personnes de l'entourage, de comprendre leurs parcours et les freins qu'ils rencontrent aujourd'hui avant de trouver le soutien dont ils ont besoin dans les structures dédiées.

Témoignage

« Aujourd'hui, je suis ici pour vous faire vivre l'intimité d'une famille qui vit dans un foyer où l'alcool a pris les pleins pouvoirs et vous faire découvrir combien elle est dévastée. Imaginez un biplan et l'un des moteurs tombe en panne en plein vol. On vit le surinvestissement : la gestion de la maison, de la logistique, des finances, la gestion de sa profession, on perd tous les amis [...] ce que l'on vit est totalement anormal et on ne le sait pas. Nous n'avons plus aucun espace personnel de bien-être, aucun répit, notre santé mentale est en danger. »



Béatrice Morisset-Melara présidente de Cop'Ma, collectif de proches de malades alcooliques

En consacrant un colloque à l'entourage « Quand l'addiction touche un proche : comment (ré)agir ? », Addictions France a souhaité mettre en lumière ce sujet aussi important qu'occulté.

Jérôme Adam, auteur du film « Tout pour être heureux ? », a également partagé son expérience. La disparition tragique de son frère a motivé l'écriture d'un film et la volonté de dire au plus grand nombre à quel point la prise en charge de l'entourage est importante. Dans son film, il a choisi de donner la parole aux frères et sœurs de personnes addictes. Un film sensible, authentique et beau qui a d'ailleurs donné lieu à une projection en partenariat avec Addictions France dans la mythique salle du Grand Rex en janvier 2024.

Intervenante également lors de cette journée, Jacqueline Kerjean, vice-présidente d'Addictions France et médecin addictologue, a souligné que **l'addictologie a récemment fait des progrès dans la prise en charge de l'entourage**. Celui-ci est davantage considéré, même s'il y a encore du chemin à parcourir pour faire connaître les accompagnements :

« Il y a 25 ans, tout ce que l'on faisait pour l'entourage était très intuitif, on ne savait pas trop quoi faire de cet entourage et l'on s'est rendu compte que lorsqu'on s'adressait directement à la personne de l'entourage : « Et vous, comment allez-vous ? », un effondrement en larmes : « enfin quelqu'un pose la question ». Le plus important pour moi est de d'abord montrer à la personne qui accompagne la personne addicte, qu'on reconnaît sa souffrance ».

Lors de cette journée, le programme **« Une affaire de famille »**, déployé par Addictions France à l'île de la Réunion et en Normandie, a aussi été présenté. Ce programme prometteur vise l'acquisition d'une meilleure compréhension de son histoire familiale pour aider les personnes à contrer la transmission intergénérationnelle des addictions au sein de leur famille.

#entourage



Prévention

PRÉVENIR ET OUTILLER POUR RETARDER LES CONDUITES ADDICTIVES

L'association déploie des actions de prévention adaptées à chaque public selon son âge et ses lieux de vie (scolaire, festif, carcéral...) avec une attention particulière portée aux populations vulnérables (jeunes, personnes sous-main de justice, grande précarité, handicap...).

[Marketing social]

2 initiatives incontournables

Chaque année, l'association s'engage dans deux initiatives importantes pour la santé publique. Elle joue un rôle d'ambadrice ou de partenaire lors du **Mois Sans Tabac**, une campagne pour encourager l'arrêt du tabac, organisée depuis 2016 au mois de novembre et coordonnée par Santé publique France en partenariat avec l'Assurance Maladie.

Depuis 2020, en janvier, Addictions France se mobilise aux côtés d'un nombre croissant d'organisations et d'acteurs de santé publique, pour promouvoir le **Défi De Janvier (ou Dry January à la française)**. L'objectif de cette campagne, déployée après les fêtes de fin d'année, est de sensibiliser et d'informer les Français sur les bienfaits d'une pause dans leur consommation d'alcool pendant un mois.

La synergie des acteurs au service de l'insertion professionnelle

Depuis 2022, Addictions France est mobilisée aux côtés de Nantes Métropole et l'ARS dans un projet, financé par le Fonds de lutte contre les addictions en **Pays de la Loire**, visant à stabiliser les parcours des personnes en réinsertion. Les conduites addictives sont une problématique majeure pour les personnes accompagnées dans le cadre de chantiers d'insertion [1] :

- ▶ Pour 23,6 % d'entre eux, les conduites addictives ont été un facteur déclenchant une rupture de contrat ;
- ▶ 31,5 % d'entre eux ont consulté les lieux d'addictologie ;
- ▶ 23,6 % ont exprimé un refus de soin.

Les professionnels ont exprimé le besoin de mieux connaître le fonctionnement des structures d'addictologie, d'être soutenus dans l'élaboration de stratégies de prévention, ou encore de bénéficier d'échanges de pratiques sur la thématique addicte pour mieux en parler avec les personnes concernées.

Afin de définir une organisation favorable au maintien du contrat des salariés en situation d'addiction, Addictions France accompagne les professionnels autour de 5 séances sur chaque chantier. L'objectif est de coconstruire des outils et une politique interne adaptés d'une part, d'identifier et de former deux professionnels référents par chantier d'autre part. L'association travaille également sur l'aller vers à travers des séances d'accompagnement pour les salariés en insertion (sur adhésion) qui leur permettent



1 Diagnostic réalisé pour l'année 2022

de développer des compétences psychosociales pour, entre autres, gérer leurs émotions et prendre des décisions.

En 2023, l'association a organisé sur ce territoire :

- ▶ 1 journée de sensibilisation auprès des directions des chantiers ;
- ▶ 1 journée d'étude avec animation d'un atelier sur la réduction des risques et des dommages ;
- ▶ 2 accompagnements de structures d'insertion.

Les jeunes : une cible prioritaire des actions de prévention et de réduction des risques

Promotion de la santé, développement des compétences psychosociales, réduction des risques en milieu festif... Dans tous les territoires, Addictions France travaille en étroite collaboration avec les partenaires et acteurs locaux (monde de l'enseignement, missions locales, maisons des ados...) pour promouvoir un environnement sain et favorable à la santé et réduire les risques des pratiques addictives chez les jeunes. Parce qu'il est crucial de porter une attention particulière à ce public plus vulnérable, l'association expérimente et développe des programmes et des outils adaptés aux spécificités de ce public et aux réalités locales.

Une première campagne de communication pour dédramatiser les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)

L'adolescence est une période de développement physique, mental et social propice aux expérimentations au cours de laquelle les consommations peuvent entraîner des conséquences sur leur santé et bien-être. Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) accueillent les jeunes et leurs parents qui s'interrogent sur leurs consommations. Elles jouent aussi un rôle dans la prévention et la sensibilisation des risques liés aux addictions. Dans le cadre de son projet sur les CJC Avancées, soutenu par le fonds de lutte contre les addictions et consistant à modéliser des CJC de proximité dans les lieux où sont les jeunes, Addictions France a lancé une campagne de communication par affichage pour faire connaître ce dispositif méconnu. À travers un ton décalé, la campagne, mise à disposition des partenaires (établissements scolaires, missions locales...), valorise une approche anonyme, gratuite et sans jugement des rendez-vous en CJC.

Une journée d'échanges sur les compétences psychosociales et le programme Good Behavior Game

Une journée nationale a eu lieu en Normandie le 18 octobre 2023 pour faire un premier bilan du déploiement du programme Good Behavior Game (GBG) par Addictions France. Cet événement a réuni une centaine de participants : Éducation nationale, partenaires associatifs, agences régionales de santé, institutionnels... Le déploiement du programme se poursuivra ces prochaines années car l'association a remporté en fin d'année, un appel à projet de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour expérimenter le programme GBG auprès du public des Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP). Ce nouveau projet sera déployé par Addictions France en Normandie et en Ile-de-France jusqu'en mars 2026 et sera évalué par l'EHESP.

Prévention santé : les jeunes planchent sur les addictions

Chaque année, la sécurité sociale, à travers le concours national « **Jeunes, solidaires et citoyens** », invite les jeunes à réfléchir sur les dispositifs de solidarité et de prévention ainsi que sur leur propre rapport à la sécurité sociale. Encadrés par des enseignants et des professionnels de la sécurité sociale, les lycéens ont le choix de présenter un projet s'inscrivant dans l'un des 4 thèmes proposés.

Pour l'édition 2023-2024, Théo Ribollet, infirmier au **CSAPA de Sens (Bourgogne-Franche-Comté)**, a été sollicité par le lycée de la ville pour participer au concours. Il a alors accompagné une classe de section de technicien supérieur (ST2S) sur le thème de la prévention santé



jeunes. Les jeunes étant plus à même de toucher leurs pairs à travers les outils qu'ils utilisent, ils avaient carte blanche sur le format du projet. Les lycéens, désireux de travailler sur l'addiction aux écrans, ont imaginé un calendrier, inspiré de celui du Moi(s) Sans Tabac.

« J'ai pu les accompagner 6 heures réparties en 2 séances, afin de les aider à comprendre les mécanismes de l'addiction puis à réaliser leur support ».

Théo Ribollet, infirmier au CSAPA de Sens

Le groupe a gagné le concours au niveau national et s'est vu remettre son prix le 14 mai 2024 lors d'une cérémonie, en présence de la ministre Catherine Vautrin, au ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités à Paris.



[Protection de l'enfance]

Un nouveau partenariat avec la Croix-Rouge

La Croix-Rouge française franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la prévention des conduites addictives. En 2023, pour ses établissements et services de la protection de l'enfance, qui accueillent et accompagnent des enfants et des familles dans 23 départements, la Croix-Rouge a fait appel à Addictions France pour l'aider à mieux prévenir les conduites addictives chez les jeunes accueillis dans ses structures. Le projet prévoit pour commencer un diagnostic des consommations, une étape préalable avant de définir des programmes de prévention et de formation qui donneront aux professionnels les clés pour sensibiliser les jeunes et leur entourage sur les risques liés à la consommation de substances psychoactives et sur les comportements à risque.

 CROIX-ROUGE
FRANÇAISE



Formation

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE TOUS LES HORIZONS À L'ADDICTOLOGIE



Addictions France dispose d'un organisme de formation (OF), certifié Qualiopi, qui intervient auprès des professionnels de premier recours et des professionnels relais dans le monde du travail. L'association accompagne également ses partenaires pour former leurs intervenants et favoriser ainsi un accompagnement des personnes dans la globalité.

Former les organisations à l'addictologie

[Chiffres-clés]

La formation en 2023

- ▶ 5 894 stagiaires ont été formés ;
- ▶ L'OF a dispensé 531 formations ;
- ▶ Les stagiaires témoignent de leur satisfaction à 97 %.

Addictions France forme et accompagne tout type de structure sur la prévention des addictions. Certaines de ces structures accueillent des publics spécifiques, susceptibles de faire face à des problématiques addictives. Former les professionnels de ces organisations, c'est leur permettre d'acquérir des compétences pour identifier et prévenir les risques liés aux addictions des personnes qu'eux-mêmes accompagnent. Cette démarche leur permet d'apporter des réponses, qu'elles soient administratives, sociales, juridiques, adaptées aux personnes concernées.

Renforcer les liens entre les ESAT et le secteur de l'addictologie

Alors que les conduites addictives des travailleurs en ESAT sont plus importantes qu'en population générale, seules 40% des actions de prévention mises en place dans ces structures concernent la prévention des addictions. Les difficultés liées aux conduites addictives sont connues, et parce qu'elles peuvent engendrer des situations à risques, elles représentent un frein à l'accompagnement. Or, comme pour beaucoup d'organisations, les besoins en prévention surviennent après qu'un accident a lieu ou lorsqu'une demande a été formulée par un collaborateur dans le cadre d'un parcours individualisé.

C'est à la suite des constats réalisés par le CREAI-ORS Occitanie, qui a mis en évidence les besoins des publics en situation de handicap et des professionnels, qu'**Addictions France** a déployé le programme « **ESAT et Addictions** » dans cette région. Celui-ci a notamment permis de former les professionnels de ces structures sur le repérage et l'accompagnement de leurs publics vers des dispositifs de soins en addictologie, de sensibiliser des travailleurs et de structurer un réseau de partenaires.

Entre 2022 et 2023, des journées inter-ESAT, organisées dans le but de favoriser les échanges entre professionnels de l'addictologie et les ESAT, ont réuni 73 professionnels. Au total, 6 formations ont été mises en place afin de sensibiliser des dizaines de professionnels, dont des moniteurs d'ateliers, des coordinateurs et animateurs de parcours, des chargés d'insertion professionnelle, des éducateurs spécialisés, etc.

Plaidoyer

INFLUER SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET VEILLER AU RESPECT DE LA LOI EVIN



Addictions France vise à influencer les politiques de santé publique et à promouvoir des mesures efficaces pour prévenir les addictions, protéger la santé des individus et de la société dans son ensemble. L'association prend la parole sur des sujets divers tels que la légalisation encadrée du cannabis, l'interdiction des « puffs », l'expérimentation des Haltes Soins Addictions ou encore la réglementation relative à l'alcool et aux jeux d'argent et de hasard (paris sportifs, casinos, JOMUM...).

01. Des sujets de plaidoyer diversifiés

Ados et alcool : une campagne pour conduire à une prise de conscience collective

Dans le cadre d'un projet soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions, Addictions France a révélé, en décembre 2023, les résultats de deux études sur la consommation d'alcool des adolescents. La première étude, réalisée avec l'institut de sondage BVA Xsight, montre **l'ambivalence des français vis-à-vis de la consommation d'alcool des adolescents**. À l'approche des fêtes de fin d'année, période propice aux consommations d'alcool et aux initiations en famille, l'association a en effet souhaité rappeler que l'initiation précoce à la consommation d'alcool, loin d'« éduquer au goût », banalisait au contraire l'alcool et pouvait conduire à des consommations excessives à l'âge adulte.



→ En France, un enfant goûte de l'alcool pour la 1^{re} fois à l'âge de 14 ans.



→ 4 parents sur 10 déclarent avoir fait goûter une boisson alcoolisée à leur adolescent.



→ La consommation d'alcool des adolescents de 15 à 17 ans est jugée acceptable par 55% des français dans certaines situations :

51% lors d'un évènement familial ou festif

33% lors d'une fête entre adolescents

La tolérance sociale vis-à-vis de l'alcool ne suffit pas pour expliquer pourquoi il est si facile de boire de l'alcool quand on est adolescent. À travers des achats-tests menés en Loire-Atlantique et dans le Finistère dans des bars, cafés et fast-food, l'association a par ailleurs montré que les établissements, de manière quasi systématique, ne respectent pas la loi et vendent de l'alcool aux mineurs.

→ Sur les 42 établissements visités, tous, sauf un ont vendu de l'alcool à des mineurs.

Dans les supermarchés, qui avaient déjà fait l'objet d'opérations de testing en 2021, l'association a décidé d'aller plus loin et d'assigner en justice les magasins contrevenants. En 2023, plusieurs procédures ont été engagées à l'encontre des magasins Auchan (Saint-Herblain et Saint-Sébastien-sur-Loire) et Leclerc (Saint-Herblain Atlantis et Rezé Océane).

« Il est regrettable que nous en arrivions à devoir attaquer les enseignes en justice pour qu'elles daignent respecter une loi, instaurée pour protéger la jeunesse ».

Bernard Basset, président d'Addictions France

Pour Addictions France, il est temps que les acteurs compétents (distribution, pouvoirs publics, police, justice) prennent les mesures qui s'imposent pour protéger les jeunes contre des pratiques inadmissibles en plus d'être illégales.

Les paris sportifs et la bière au cœur de la Coupe du monde de rugby

La Coupe du monde de rugby aura été lucrative pour les sites de paris en ligne. Sur le match d'ouverture France / Nouvelle-Zélande, le record pour un match de rugby a été battu : 8,5 millions d'euros pariés en 80 minutes selon l'ANJ. Capitaliser sur ce sport aura donc été un pari gagnant pour les opérateurs de jeux. L'objectif affiché de recrutement des nouveaux joueurs lors de la Coupe du monde de rugby par les opérateurs était de **450 000 entre septembre et octobre 2023**. Pour l'industrie du jeu d'argent, il s'agit de rendre le sport indissociable des paris sportifs en suggérant qu'on ne pourrait plus profiter d'un match sans avoir misé de l'argent. Or plus il y a de joueurs, plus il y a de joueurs pathologiques.

→ Le rugby se positionne au 4^e rang du marché des paris sportifs, représentant 3 % des parts de marché, soit 247 millions d'euros, loin derrière le football et le tennis. L'engouement généré par la Coupe du Monde a permis aux opérateurs de jeux de toucher de nouveaux publics, auparavant peu engagés dans les paris sportifs.



Parmi les techniques aguicheuses et donc contestables au regard des risques d'addiction :

- Faire appel à des stars du rugby (Penaud, Ramos...), comme l'a fait le site de paris sportifs Parions Sport, pour toucher leur communauté ;
- Sponsoriser des influenceurs et des comptes spécialisés dans le sport pour inciter leurs fans à parier, comme le font les sites Zebet ou Vbet ;
- Offrir des gratifications financières (codes promotionnels, crédits pour jouer...).

En matière d'alcool, lors de cette **Coupe du monde de rugby**, Addictions France n'a constaté aucune campagne flagrante à très grande échelle. Deux marques, 1664 et Asahi, ont néanmoins joué avec le cadre légal de la loi Evin qui interdit d'associer l'alcool à l'univers fédérateur du sport et à des célébrités. Leur stratégie marketing a surtout consisté à communiquer dans les bars et les stades ou via des influenceurs :

- Pour promouvoir la bière **1664**, le jeu de mot « la 16 de France » a été créé, floqué sur des affichettes de bars et des écocups envoyés à des influenceuses pour qu'elles les mettent en scène lors d'apéros sur les réseaux sociaux, en toute illégalité ;
- **Asahi**, géant asiatique de la bière et distributeur officiel de cette Coupe du monde, s'est implanté dans des centaines de bars et restaurants français avec **une opération marketing alliant le rugby et la gastronomie** à travers des partenariats avec les anciens candidats de Top Chef ;
- Asahi, toujours, a promu sa bière sans alcool « **Super Try 0.0** » aux abords des terrains, une pratique qui permet de faire connaître la marque et ses versions avec alcool.

Avec l'Euro 2024 et les JO de Paris 2024, Addictions France craint l'explosion des publicités pour ces deux produits à risques alors même que des marques de bière (AB InBev) et de paris (FDJ) figurent parmi les sponsors officiels des JO.

[Lobbying]

Deux campagnes de prévention annulées par le Gouvernement

En septembre, la cellule d'investigation de Radio France a révélé l'annulation par le Gouvernement de deux campagnes de prévention sur les risques liés à la consommation d'alcool, dont l'une devait être lancée à l'occasion de la Coupe du monde de rugby.



- « Quand on boit des coups, notre santé prend des coups. » Slogan de la campagne accompagnant le visuel d'un homme qui boit un verre.
- « Ne laissez pas l'alcool vous mettre K.-O. » accompagne le visuel d'un coach.

La rediffusion d'une ancienne campagne portant sur les repères de consommation aurait également été refusée par le ministre de la Santé et de la prévention de l'époque.

Face à la polémique, Addictions France, par la voix de ses porte-paroles, a saisi l'occasion de dénoncer l'influence toute puissante des lobbies de l'alcool sur les politiques de santé.

Les lobbies de l'alcool à l'assaut des politiques

Comme chaque année, Addictions France a publié en juin 2023, son **6^e rapport sur les pratiques des lobbies de l'alcool** visant à mettre au jour leur immersion délégitime dans la fabrique des politiques de santé et de protection des consommateurs. En décryptant les techniques de lobbying et les argumentaires erronés des industriels, l'association rappelle que ces pratiques ont une incidence sur la santé et la société :

- ▶ L'alcool coûte près de 102 milliards d'euros par an à l'État ;
- ▶ L'alcool cause 41 000 morts par an ;
- ▶ Plus d'1 personne sur 5 en consomme avec excès en France.

Malgré ces chiffres, une partie de la sphère politique est réceptive aux discours des lobbies de l'alcool, et s'oppose à la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Pour Addictions France, le décryptage des stratégies des lobbies doit conduire à une prise de conscience : les alcooliers, au même

titre que les fabricants de tabac, ne peuvent être considérés comme des acteurs légitimes du débat sur la politique de santé.



[Plaidoyer]

Positions et propositions d'Addictions France

- ▶ La place du médico-social dans le secteur de l'addictologie – Janvier 2023
- ▶ Encadrer le marketing d'influence en faveur de produits à risques un impératif de santé publique – Mars 2023
- ▶ Pour un déploiement des haltes soins addictions – Mars 2023
- ▶ Pour un meilleur encadrement des jeux à objets numériques monétisables (JONUM) – Septembre 2023
- ▶ Les usagers et le statut juridique des drogues – Octobre 2023
- ▶ Le prix minimum par unité d'alcool pour réduire les dommages liés à l'alcool – Octobre 2023

02. Assurer le respect de la loi Evin

Addictions France veille au respect de la loi Evin en agissant en justice lorsqu'elle constate des infractions en matière de publicités pour des boissons alcooliques. L'association agit en justice autour de 6 axes prioritaires :

- ▶ L'association sport et alcool ;
- ▶ Le sponsoring d'événements culturels ou sportifs ;
- ▶ La publicité sur internet et en particulier sur les réseaux sociaux ;
- ▶ La présence de personnes ou de personnalités sur les publicités ;
- ▶ Les publicités indirectes notamment lorsqu'elles sont émises par les influenceurs ;
- ▶ Les dénominations et packaging litigieux.

En 2023, **Addictions France a engagé 13 nouvelles actions**. Celles-ci portent essentiellement sur les publicités observées sur internet.

16 décisions judiciaires ont été rendues dont 7 ne sont plus susceptibles de recours : elles revêtent donc l'autorité de la chose jugée. Elles servent de repère et fixent les limites à ne pas franchir pour le marketing de l'alcool.

Parmi les affaires jugées ou lancées cette année, voici un focus sur certaines d'entre elles :

Les plateformes dans le viseur

Dans la continuité d'un projet visant à faire mieux appliquer la loi Evin sur les réseaux sociaux, soutenu par le Fonds de lutte contre les addictions, l'association a initié une action contentieuse contre Meta, maison mère d'Instagram et Facebook. Dans un arrêt rendu le 21 décembre 2023, **la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation de Meta** prononcée le 5 janvier 2023, et oblige la plateforme à supprimer les contenus et à fournir l'identité des influenceurs impliqués. 37 publications valorisant plusieurs dizaines de marques d'alcool telles que Grey Goose, Heineken, Laurent Perrier, Havana Club ou encore Aperol, postées par 19 influenceurs différents sur Instagram ont été interdites et supprimées.

Dénomination et packagings douteux sanctionnés

Dans un jugement du 2 novembre 2023, le Tribunal correctionnel de Paris a sanctionné les publicités émises par une brasserie artisanale commercialisant des bières aux noms pour le moins imagés, tels que « Pompette à bicyclette », « Pop my cherry », « La préférée du Père Noël ». Le packaging reprenait des illustrations en rapport avec la dénomination des bières, illustrations reproduites sur les réseaux sociaux et le site internet commercialisant les produits. Ce n'est pas la seule action engagée dans ce registre par Addictions France. Face à la multiplication des situations, **Addictions France appelle à la responsabilisation des brasseries artisanales et des fédérations** auxquelles elles adhèrent. Les autorités de contrôle tels que les services de la DGCCRF ont également un rôle à jouer.

Les eaux alcoolisées

Les actions à l'encontre des eaux dites alcoolisées, dont le marketing semble étudié pour éluder la teneur en alcool des boissons, continuent. Après la plainte déposée en 2021 contre SNOWMELT, puis une citation directe à l'encontre de cette marque à la suite d'une campagne d'affichage sauvage mettant en avant la boisson comme adaptée à une « reprise en douceur de la consommation après le covid (restart slowly) qui a abouti à une condamnation le 1^{er} décembre 2023, une nouvelle affaire a été lancée contre la marque **FEFE** pour la mise en avant d'une collaboration avec **le rappeur SCH**.



Collaboration entre la marque d'eau alcoolisée Fefe et le rappeur SCH - Photographie Fefe

➔ Une publicité vous semble contraire à la loi Evin ? Contactez-nous : loi.evin@addictions-france.org



[Justice]

Deux influenceurs condamnés

Pierre Croce et Chef Verrecchia, deux youtubeurs à forte popularité, ont été condamnés pour des vidéos promouvant la consommation d'alcool par décision du 17 mars 2023.

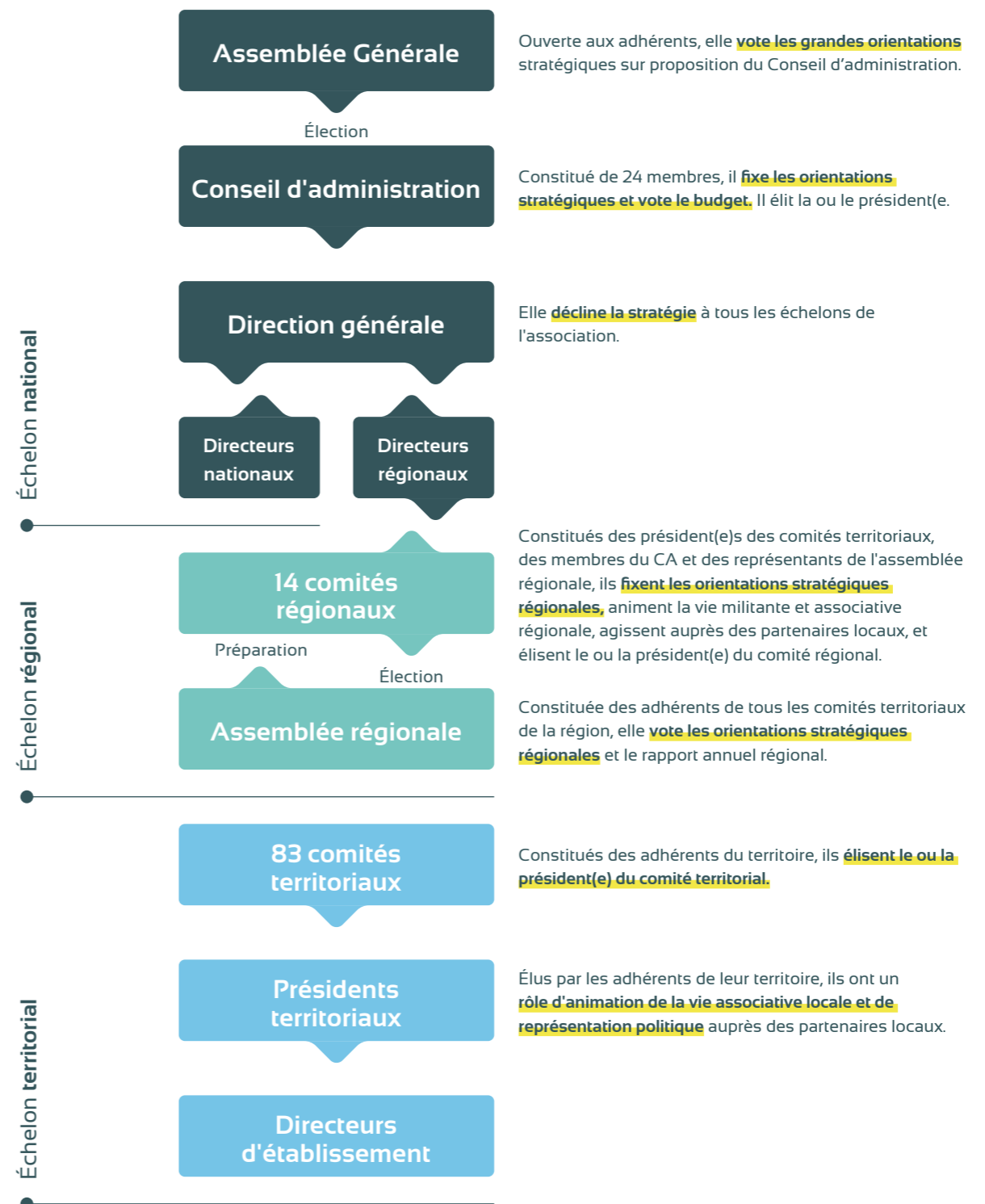


Vie associative

S'ENGAGER AUPRÈS DES PERSONNES ET FAIRE CHANGER LE REGARD SUR LES ADDICTIONS

Depuis plus de 150 ans, l'engagement associatif est au cœur du projet d'Addictions France. Association unitaire, elle dispose d'instances de gouvernance nationales, régionales et territoriales, composées d'adhérents, d'élus et de bénévoles qui ont pour mission de définir les orientations stratégiques, déclinées et mises en œuvre par les équipes sur le terrain.

→ Organisation de l'association



01. 2023, des élections pour un nouveau démocratique

Tous les trois ans, la vie démocratique d'Addictions France bat son plein avec un renouvellement des élus à tous les échelons de l'association (territorial, régional et national). Au premier semestre 2023, les adhérents de l'association ont élu leurs représentants au sein des comités territoriaux d'abord, puis des comités régionaux. Les élus d'Addictions France ont un rôle clé en participant à la réflexion stratégique et en représentant l'association auprès d'institutions ou de partenaires. Ce sont également eux qui animent la vie associative locale.

Le 1^{er} juillet 2023, la moitié des membres du Conseil d'Administration ont également été renouvelés. La composition du Bureau national a été modifiée. Présentation.

→ Trombinoscope du comité d'administration



Bernard Basset
Président
Île-de-France



Alain Rigaud
Président d'honneur
Grand Est



Amine Benyamina
Vice-Président
Île-de-France



Patrick Daimé
Vice-Président
Normandie



Jacqueline Kerjean
Vice-Présidente
Bretagne



Hervé Martini
Secrétaire général
Grand Est



Pierre Sazerat
Secrétaire général Adjoint
Nouvelle-Aquitaine



Jean Normand
Trésorier général
Île-de-France



Dominique Keller
Trésorier général adjoint
Occitanie

02. Réinventer le parcours bénévole au sein de l'association

Dans le cadre de son projet stratégique #CAP2024, Addictions France a engagé un chantier pour mieux répondre aux attentes des personnes intéressées par l'engagement associatif et **attirer de nouveaux profils**. En accord avec les valeurs et le projet associatif, le Conseil d'administration a choisi de distinguer clairement l'adhésion du bénévolat, l'une n'excluant cependant pas l'autre.

Pour l'association, s'engager dans ce changement implique de réfléchir à des parcours adaptés, en particulier pour les jeunes qui ne souhaitent pas nécessairement s'engager sur le long terme. Une attention particulière est portée à l'accueil et à l'intégration des nouveaux adhérents et bénévoles, à la formation des élus associatifs et des bénévoles ainsi qu'à la co-construction d'une offre de bénévolat locale. Divers outils ainsi que des modules de formation ont été créés pour susciter l'intérêt des citoyens qui ont une fibre militante.

Pour tester ces nouveaux parcours, trois régions-pilotes ont été identifiées : **l'Île-de-France, la Bretagne et l'Occitanie**. Des temps d'échanges avec les équipes élues et salariées de ces 3 régions ont permis de coconstruire :

- ▶ Une offre de bénévolat avec des missions spécifiques selon les établissements ;
- ▶ Un parcours d'intégration des bénévoles ;
- ▶ Un parcours de fidélisation des bénévoles et des adhérents.

Ces outils sont déployés depuis janvier 2024 et feront l'objet d'une évaluation début 2025.

Interview croisée

Dans **l'Allier** (Auvergne-Rhône-Alpes), le président du comité territorial et le directeur d'établissement travaillent de concert pour développer la vie associative sur le territoire. Un bel exemple de coopération bénévole-salarié.

Pouvez-vous nous expliquer quel a été votre parcours au sein d'Addictions France et quelles sont vos missions aujourd'hui ?



Gilles Coutarel
président du comité territorial
de l'Allier

« J'ai travaillé comme salarié dans l'association de 1980 à 2010 dans les fonctions d'animateur de prévention au début, puis de directeur départemental de l'Allier. Plus de 10 ans après mon départ en retraite, Grégory Duperron m'a contacté et demandé si j'étais d'accord pour relancer la vie associative qui s'était quelque peu éteinte dans le département. Aujourd'hui, je suis président du comité territorial de l'Allier et vice-président du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, je représente le comité territorial lors des réunions institutionnelles ou des

formations régionales ou nationales et dans diverses réunions partenariales locales, soit pour accompagner le directeur ou un autre membre de l'équipe, soit pour les représenter. Je travaille au recrutement de nouveaux adhérents ou bénévoles pour étoffer notre équipe. Je participe aussi à des rencontres et formations associant bénévoles et salariés pour contribuer à raviver la vie associative au sein de notre association.



Grégory Duperron
directeur des établissements
de l'Allier

« Je suis entré dans l'association en 2003 dans le département de l'Allier pour travailler en tant que psychologue dans une structure d'accompagnement des toxicomanes (« Boutique » et CSST). Plus tard les établissements sont devenus un CSAPA généraliste et un CAARUD. Depuis 2016, j'exerce la fonction de directeur d'établissement d'un CSAPA, d'un CAARUD et d'un service prévention. Formé sur les approches expérientielles

en addictologie, j'ai à cœur de favoriser l'émergence des savoirs des personnes accompagnées dans les dispositifs qui sont portés par notre association.

Vous êtes proactifs dans la recherche de bénévoles et d'adhérents, concrètement, comment avez-vous mis en place cette démarche ?

« G.D. En 2022, j'ai eu à cœur de remettre en place une équipe de bénévoles sur le département de l'Allier qui pourrait collaborer sur des actions concrètes avec les professionnels. J'ai sollicité 2 anciens collègues à qui j'ai présenté le projet. Pour soutenir la démarche, je suis également devenu adhérent de l'association.

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur les attentes que nous pouvions avoir vis-à-vis d'une équipe de bénévoles lors de temps d'échange collectifs entre professionnels et bénévoles. Gilles et Christiane, élus bénévoles dans l'Allier, ont proposé de s'appuyer sur

les équipes de soins et de prévention pour être en contact avec les personnes accompagnées dans nos structures qui souhaiteraient s'investir dans du bénévolat dans le champ des conduites addictives.

« G.C. En 2022, nous n'étions que 2 bénévoles. Christiane Pons, retraitée, également ancienne salariée, avait accepté de nous rejoindre. Aujourd'hui, elle est vice-présidente du comité territorial de l'Allier et secrétaire du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. En 2023, avec l'accord de Grégory et d'Agnès Di Gennaro, cheffe de service à Vichy et Moulins, j'ai rencontré les différentes équipes de salariés de l'Allier pour leur proposer de nous aider à étoffer notre équipe de bénévoles. Qui mieux qu'eux pouvaient nous mettre en contact avec les usagers ou les partenaires de nos établissements ?

Ce dispositif a-t-il porté ses fruits ?

« G.C. Les équipes ont répondu présentes sur les 3 services du département (Moulins, Montluçon, Vichy) en me communiquant les coordonnées de personnes intéressées par un engagement bénévole. Le processus est le suivant : un rendez-vous est organisé au cours duquel nous faisons connaissance et où je présente les différents types d'engagement possible (simple adhésion de solidarité, participation ponctuelle à des actions en milieu festif ou ateliers divers, représentation politique de l'association). À ce jour, nous sommes 9 adhérents et bénévoles, dont 6 qui sont d'anciens usagers ou personnes de l'entourage et qui souhaitent s'engager dans une aide pratique auprès des équipes (accompagnement de promenades, stand en milieu festif, atelier d'écriture).

Dans l'esprit de cimenter cette construction nous agissons sur 2 leviers : la formation des personnes notamment pour actualiser leurs connaissances en matière d'addictologie et le respect du rôle de chacun dans notre association. Pour cela, des journées départementales sont organisées deux fois par an, qui permettent aux salariés comme aux bénévoles de se connaître et d'échanger sur des thématiques et des pratiques liées à notre activité.

« G.D. Nous avons pris le temps d'appropriation et d'échange entre les premiers bénévoles et les professionnels. Ce temps était nécessaire pour ne pas aller trop vite. Maintenant le recrutement se fait naturellement, ce qui est extrêmement positif.

Dans la continuité du travail que vous avez engagé ensemble, des prochaines étapes en 2024 se dessinent-elles ?

« G.C. En novembre dernier, une **réunion des bénévoles** a été organisée à Montluçon et a permis d'aborder des thématiques inspirées des questionnements et réflexions qui traversent l'ensemble de l'association : la place des bénéficiaires au sein de notre vie associative, le « plaidoyer » pour défendre les valeurs de notre association ou encore la « pair aideance » pour l'accompagnement des usagers.

« G.D. Pour 2024, nous sommes sur le deuxième temps du projet : travailler à un langage commun en addictologie pour les professionnels et les bénévoles. L'objectif est de poursuivre la connaissance mutuelle de chacun afin d'envisager par la suite des actions communes (intervention en milieu festif, action d'analyse des drogues, soutien des bénévoles aux professionnels...).



Recherches et publications

DES PROJETS AU SERVICE DE LA RECHERCHE EN ADDICTOLOGIE



L'association accorde une attention particulière au développement de la recherche, notamment à travers sa commission scientifique, composée de chercheurs dans différents domaines (médecine, psychologie, sociologie, etc.).

01. Projets

La commission scientifique se réunit une fois par mois. De plus, l'association est partenaire de plusieurs projets de recherche, tels que :

- **TRYAD**, coordonné par le Centre Hospitalier Le Vinatier (Lyon), qui a pour objectif d'explorer les bénéfices globaux à consulter une CJC et d'identifier les facteurs de satisfaction pour les jeunes et leur entourage ;
- **PATTERN**, coordonné par l'EHESP, qui vise à évaluer le caractère probant du programme de prévention « Une affaire de famille ! ».

[Projet TOBASCO]

Documenter le co-usage de tabac et cannabis chez les jeunes adultes



Les études montrent que la consommation de cannabis est un obstacle à l'arrêt du tabac. Alors que la consommation de cannabis associée à celle du tabac, est bien documentée aux Etats-Unis, la France dispose de peu de données à ce sujet. En partenariat avec l'équipe du SESSTIM (Aix-Marseille Université, Inserm, IRD), Addictions France participe au projet TOBASCO pour **documenter le co-usage de tabac et cannabis chez les jeunes adultes**, identifier les leviers d'une meilleure prise en charge, et évaluer si les résultats obtenus à l'étranger sont adaptables au contexte culturel et législatif français.

02. Centre de ressources

Addictions France dispose d'un centre de ressources documentaires spécialisé en addictologie, accessible par mail. Outre les dossiers thématiques, des revues de presse et des sélections de ressources bibliographiques, le centre de ressources propose des prestations documentaires personnalisées : réponses à des demandes d'informations, données chiffrées, articles de presse, recherches documentaires ciblées et synthèses documentaires.

En 2023, 141 recherches documentaires ont été réalisées.

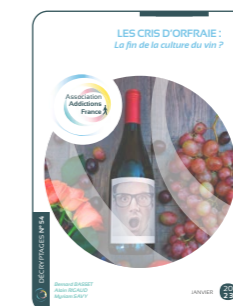
Publications 2023

Réalisés par des experts bénévoles de l'association, Les Décryptages traitent des aspects les plus divers des addictions. En 2023, 3 décryptages ont été publiés :

Décryptage N°54 – Les cris d'orfraie : La fin de la culture du vin (janvier 2023) ;

Décryptage N°55 – La coupe du monde entre paris sportifs, alcool et sport (août 2023) ;

Décryptage N°56 – Les campagnes nationales de prévention en santé (décembre 2023).



Partenariat

DES PARTENARIATS NATIONAUX ET DE PROXIMITÉ



Les actions d'Addictions France s'appuient sur des partenariats fondés sur des valeurs partagées tant au niveau territorial et régional que national.

Fonds Addict'Aide

Addict'Aide est un site web dédié aux addictions, développé par le Fonds Addict'Aide, qui mutualise les données de 60 acteurs du champ des addictions en proposant l'accès à l'ensemble des outils existants. Il s'adresse tant aux usagers et à leurs proches qu'aux professionnels.

Alliance contre le tabac

L'Alliance contre le tabac (ACT) est une coalition qui rassemble les associations engagées sur la question de la lutte contre le tabagisme. Créée en 1991, elle mène une politique engagée dans la lutte contre le tabagisme et la promotion de la santé publique.

Camerup

La Camerup, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations et mouvements d'entraide visant à aider les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.

Coordination nationale des réseaux de microstructures

La Coordination Nationale des Réseaux de MicroStructures médicales fédère les réseaux de microstructures médicales implantés dans 7 régions françaises. Ce nouveau partenariat, signé en 2020, vise à améliorer l'accès et la qualité en matière de prévention et de soins en addictologie, en particulier dans les territoires insuffisamment pourvus et notamment pour les femmes, en organisant une coopération efficace entre la médecine de ville et les centres d'addictologie.

Eurocare

Eurocare, créé à l'initiative d'Association Addictions France, est l'alliance européenne d'organisations non gouvernementales des champs de la santé publique et du social travaillant sur les politiques de prévention et de réduction des dommages liés à l'alcool.

Fédération Française d'Addictologie

La Fédération Française d'Addictologie créée en 2000, réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions. La FFA a pour but l'étude, l'enseignement, la formation et la recherche dans les différents domaines des addictions, ainsi que le développement des structures médico-sociales de prévention, de soins et de réadaptation dans ces mêmes domaines.

Fédération Santé & Habitat

La Fédération Santé & Habitat réunit plus de 80 associations gestionnaires d'hébergements dédiés à l'accompagnement des personnes malades (cancer, maladie cardio-vasculaire, hépatite, troubles psychiques...) et en situation d'exclusion sociale.

UNIOPSS

L'UNIOPSS est une association reconnue d'utilité publique intervenant auprès des organismes du secteur privé à but non lucratif de solidarité. Elle regroupe 20 000 structures privées à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, à travers 21 unions régionales (URIOPSS).

Société Française de Santé Publique

Créée à Paris en 1877, la SFSP offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles.

Dans le cadre des projets qu'elle réalise, l'association est également partenaire de **l'Amicale du Nid, l'Arbre des connaissances, Caritas, Convergences, l'EHESP, Habitat et Humanisme, la Mutuelle Nationale Territoriale, la Croix Rouge, Sciences Po, TAPAJ...**

Revue de presse

CES MÉDIAS QUI SE FONT L'ÉCHO DE NOS ACTIONS ET POSITIONS



Les actions et les positions d'Addictions France ont fortement émergé dans les médias en 2023. Quelques extraits.

France 3

« Mois sans tabac : "Il faut que l'objectif soit plus fort que l'envie de fumer" ».

Intervention de **Marielle Micic**, infirmière au sein d'Addictions France à Besançon, le 01/11/2023.

France Bleu

« Vente d'alcool aux mineurs : quatre supermarchés de l'agglomération nantaise épinglés ».

Intervention de **Marion Gasteau**, cheffe de projet au siège d'Addictions France, le 04/07/2023.

France Inter

Le téléphone sonne : « 15 jours avant le Dry January, les addictologues saoulés par le gouvernement ».

Intervention de **Bernard Basset**, président d'Addictions France, le 13/12/2023.

Le Journal des Femmes

« Cure de désintoxication : drogue, alcool, comment ça se passe ? ».

Intervention de **Hervé Martini**, secrétaire général d'Addictions France, le 1^{er} mars 2023.

Le Monde

« Influenceurs et alcool : les zones grises de la loi Evin ».

Interventions de **Franck Lecas**, responsable loi Evin et Myriam SAVY, directrice du Plaidoyer à Addictions France, le 03/03/2023.

La Croix

« Un plan contre le tabagisme pour franchir un nouveau cap ».

Intervention de **Bernard Basset**, président d'Addictions France, le 29/11/2023.

Libération

« Addictions : "On ne peut pas avoir une politique uniquement basée sur la répression" ».

Interview **d'Hervé Martini**, secrétaire général d'Addictions France, le 25/04/2023.

Ouest France

« Snus blanc : des pays de l'UE interdisent ce tabac à sucer, un vide juridique subsiste en France ».

Intervention de **Bernard Basset**, Président d'Addictions France, le 21/07/2023.

TF1 Info

Enquête de Sept à Huit sur la cocaïne.

Intervention de **Hervé Martini**, secrétaire général d'Addictions France et médecin addictologue, le 26/03/2023.



Finances

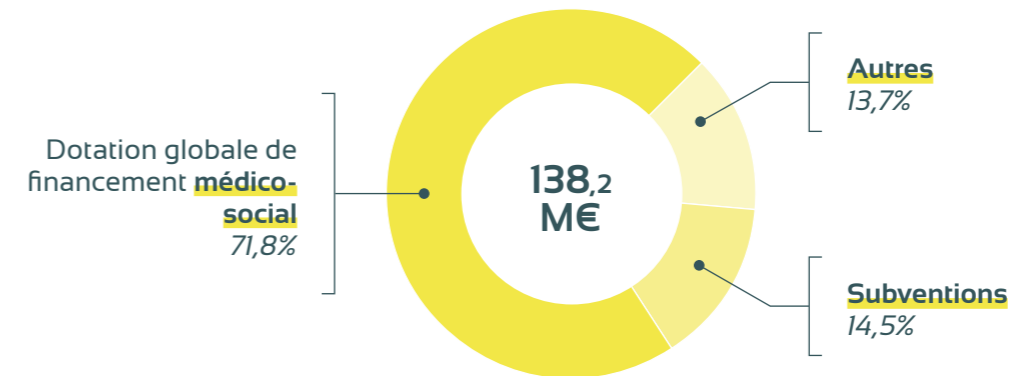
LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION



L'origine des produits, la ventilation des produits par activité et la répartition des charges.



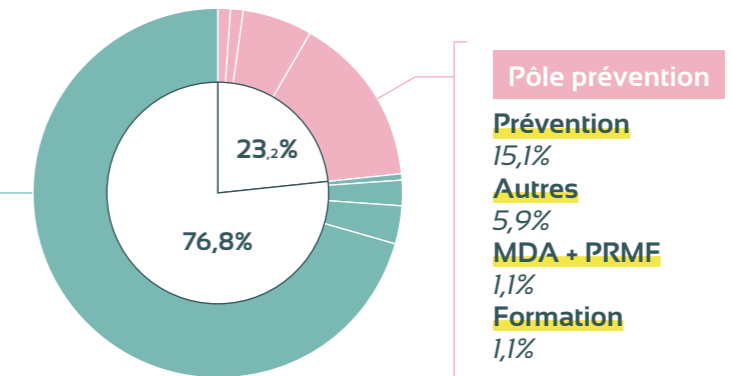
L'origine des produits



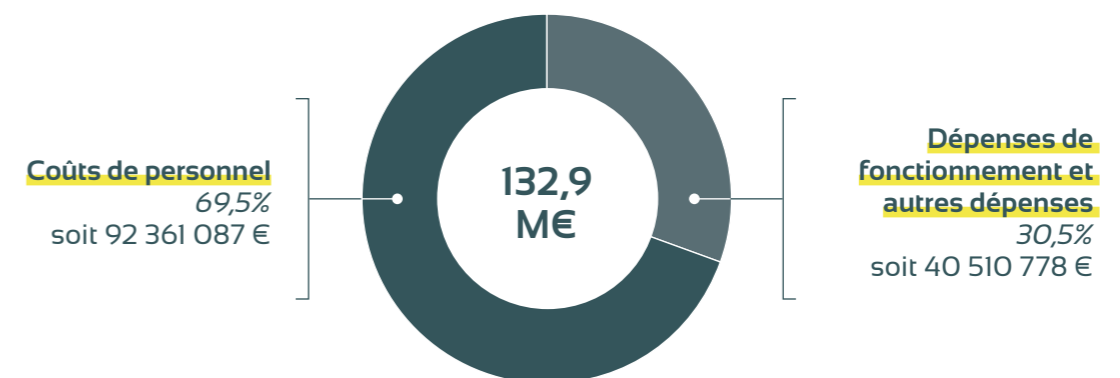
La ventilation des produits par activité

Pôle médico-social

- CSAPA**
Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
70,6 %
- CAARUD**
Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
3,3 %
- ACT**
Appartements de Coordination Thérapeutique
2,2 %
- GCSMS**
Groupement de coopération sociale et médico-social
0,7 %



La répartition des charges



Area with horizontal wavy lines for notes.



Photographies

- Page 5 : © Xavier Granet et Laurent Wangermez
- Page 8 : © Laurent Wangermez
- Page 13 : © Laurent Wangermez
- Page 14 à gauche : © L'Est Républicain
- Page 14 à droite : © Addictions France
- Page 17 : © Addictions France
- Page 20 : © Laurent Wangermez
- Page 24 et 25 : © Addictions France
- Page 26 : © Addictions France
- Page 27 : © Laurent Wangermez
- Page 32 : © Benjamin Balazs / Unsplash
- Page 32 : Captures d'écrans réalisées par Addictions France
- Page 36 : Capture d'écran réalisée par Addictions France
- Page 37 : © Jametlene Reskp / Unsplash
- Page 45 : © Laurent Wangermez
- Page 52 : © Laurent Wangermez
- Page 55 : © Laurent Wangermez

Association Addictions France

*Reconnue d'utilité publique,
fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard*

20 rue Saint-Fiacre
75002 Paris
01 42 33 51 04
contact@addictions-france.org

addictions-france.org



@AddictionsFr



Association Addictions France



Association Addictions France



@addictionsfrance